



MESURES DE SÉCURITÉ :

Les Finances Publiques doivent être au cœur du Pacte social

Les attentats de Paris ont provoqué une indignation légitime, une tristesse et un désarroi profond en France comme au-delà de nos frontières. Les agents des Finances publiques ont été touchés au même titre que l'ensemble des citoyens attachés aux valeurs démocratiques et républicaines. Cette actualité justifiait des dispositions immédiates exceptionnelles.

La CGT Finances Publiques estime que le plan d'urgence nécessite une autre orientation des politiques économiques. C'est en renforçant les services publics dans leurs rôles et leurs moyens qu'on pourra obtenir des vrais résultats. Le Pacte social doit primer sur le pacte de responsabilité, ce n'est qu'à cette condition que le pacte de sécurité pourra fonctionner.

C'est pourquoi, **la CGT Finances Publiques réaffirme** sa revendication d'un renforcement de la DGFIP dans tous ses rôles, et l'attribution des moyens correspondants. Elle exige de vraies annonces sur les moyens humains et budgétaires nécessaires pour notre direction, afin de faire face à ses enjeux en matière de contrôle, de finances locales et de cohésion sociale.

Montreuil 26/11/ 2015

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris
- 93514 Montreuil Cedex
- www.financespubliques.cgt.fr
- Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- dgfip@cgt.fr
- Tél : 01.55.82.80.80
- Fax : 01.48.70.71.63

La CGT réaffirme son attachement aux libertés individuelles et collectives. Celles-ci doivent être défendues et préservées, de même que les populations doivent pouvoir aspirer à vivre en sécurité. Cela ne doit donc pas empêcher de formuler des observations et critiques visant à concilier sécurité et libertés publiques.

La lutte contre le terrorisme, ne peut se résumer à la seule dimension sécuritaire. Elle nécessite un volet préventif, réaffirmant le principe du « vivre ensemble ». Dans ce contexte, continuer à porter des revendications comme nous le faisons à la CGT Finances Publiques ne doit donc pas étonner ou paraître inopportun : l'expression revendicative et le mouvement social ne doivent pas être muselés !

Les événements du 13 novembre ont mis en avant la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations. C'est la démonstration de l'utilité et de l'efficacité des services publics français :

- ▶ Qu'il s'agisse des forces de l'ordre, des services de secours, ou de ceux de soins, ce sont bien des agents publics (des fonctionnaires !) qui ont répondu présents et ont fait acte de dévouement ;
- ▶ Ce sont des recrutements d'effectifs d'agents publics qui sont annoncés pour lutter contre le terrorisme.

Dans ce contexte inédit à bien des égards, les services publics occupent une place centrale et particulièrement sensible pour la République. Les services de la Direction Générale des Finances Publiques sont directement concernés : ils sont quotidiennement au contact du public et exercent des missions essentielles pour notre société.

Le « vivre ensemble », mis à mal par les politiques austéritaires et les compromissions avec les puissances de l'argent et du capital, ne pourra être reconstruit que par le réinvestissement des services publics dans les zones abandonnées. Combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.

Vecteur de cohésion sociale par sa présence partout, la DGFIP est là pour permettre le financement et le bon fonctionnement de tous les services publics au travers de ses différentes missions fiscales et financières.

La DGFIP a toute sa place dans la lutte contre la fraude et l'économie souterraine qui alimente et blanchit l'argent du terrorisme, car **c'est prouvé, la fraude alimente le terrorisme**, (même si toutes les fraudes ne sont pas liées à celui-ci).

La DGFIP doit donc être un des outils de lutte et de démantèlement contre les réseaux en s'appuyant sur une chaîne du contrôle fiscal renforcée, dotée de services de gestion et de contrôle présents sur l'ensemble du territoire, ainsi que de véritables moyens à l'international. La coopération des services de la DGFIP avec les services judiciaires et les autres services de l'Etat doit donc être améliorée et favorisée.

Ce n'est qu'à ces conditions que l'Etat pourra contribuer efficacement à démanteler les réseaux terroristes et à les empêcher de nuire.

Les missions de la DGFIP sont au cœur des politiques publiques, sous toutes leurs formes. À ce titre elles nécessitent donc des moyens humains suffisants, et des matériels de qualité. **Pourtant, la DGFIP est la grande oubliée des annonces gouvernementales et des décisions mises en œuvre.** Ainsi, Michel Sapin ce 23 novembre a décliné tout un tas de mesures économiques et financières dans son plan de lutte contre le financement du terrorisme, sans pour autant intégrer notre administration à celui-ci, et ce bien qu'elle soit au cœur de certaines des mesures.

